

504102

PRIGENT

ROMAIN

22/02/2005

Note de délibération : 18.4 / 20

Numéro d'inscription 504102

Né(e) le 22 / 02 / 2005

Signature

Nom PRIGENT

Prénom(s) ROMAIN

18.4 / 20



Épreuve : Économie, sociologie et histoire du monde contemporain

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 01 / 03

Numéro de table 070

SUJET 2 : Quelles sont les limites de la responsabilité des entreprises ?

Dans un article du New-York Times de 1970, M. FREEDMAN dénonce la décision du PDG de General Motors amenant renoncer l'activité de son comité des questions sociales afin d'élargir la responsabilité sociale de l'entreprise. Il explique que cela ne ^{va} faire que nuire à la maximisation du profit puisque ces mesures sont coûteuses. Les entreprises ne doivent pas se substituer à l'État alors responsable de ce type de questions. Ainsi, il semble que la responsabilité des entreprises soit bien et doit être limitée à un simple aspect économique.

On entend déjà par entreprise une unité économique dotée d'une autonomie juridique et dont le but est de produire des biens et des services destinés à être vendus sur un marché soluble. Il peut s'agir d'entreprises non-financières mais également financières (comme les établissements financiers).

Il faut ensuite comprendre des limites comme des obstacles rencontrés mais aussi imposés qui implique alors un cadre limitant telle ou telle chose, en l'occurrence la responsabilité des entreprises. Cela renvoie alors à ce dont elle est responsable, dont elle a la charge et donc ce dont elle doit s'occuper.

D'une part, dès le 18^e, avec les (proto-)entreprises (MENDELS, Proto-industrialization: the first phase of the industrialization process, 1972), la responsabilité des entreprises fait bien face à des limites dans la mesure où elle ne s'étend qu'à être un simple moteur de croissance. En effet, F. PERROUX (Le Capitalisme, 1948) écrit même que l'entreprise est le microcosme capitaliste, l'institution cardinale du capitalisme). D'autre part, la limitation de la responsabilité des entreprises semble même nécessaire tant celle-ci va parfois trop loin et est nuisible. Les limites à cette responsabilité seraient alors justifiées et volontairement imposées. Seulement, ces limitations sont-elles viables? De plus, sont-elles nécessaires et justifiées dans tous les domaines?

Dès lors, en s'appuyant sur les faits et théories depuis le 19^e siècle : Dans quelle mesure la responsabilité des entreprises est-elle et doit-elle être limitée alors même que, sous certains aspects, élargir celle-ci et donc affronter ces limites semble indispensable?

Ce sujet est central dans la mesure où ce qui est questionné sur la responsabilité d'un tel agent économique, alors facteur d'emploi, de productivité et de croissance, est crucial.

sur sa capacité à innover et à apporter un certain dynamisme à l'économie. Il est possible de prendre l'exemple de l'entreprise française Renault qui, en période de guerre, a été nationalisée par l'État tant son rôle de moteur pour l'économie était indispensable. Plus généralement, les entreprises ont donc longtemps été vues comme des agents uniquement responsables de la santé de l'économie puisque celles-ci devaient juste produire et faire du profit. Ainsi, dès les premières analyses des entreprises, la responsabilité de ces agents fait bien face à la limite qui est son simple rôle de machine à profit et à croissance.

Si bien que même dans une perspective plus contemporaine la responsabilité des entreprises semble encore se limiter à être un dynamisme pour la croissance.

Pour les pays développés ayant déjà atteint le stade de la consommation de masse (ROSTOW, Les Étapes de la croissance économique, 1960), les nouvelles entreprises s'inscrivant dans le « libéralisme » (Uber, Airbnb...) offrent de nouvelles perspectives de croissance. En effet, de par leur gains de productivité énormes, ce type d'entreprises permet à des pays dont la croissance tend à ralentir de relancer le dynamisme économique. Par conséquent, la responsabilité des entreprises est bien, même aujourd'hui, uniquement limitée à ce rôle économique. Cette responsabilité est d'ailleurs d'autant plus limitée en vue des critiques qu'on portait sur ce type d'entreprises (principalement UBER) par rapport aux conditions de travail désastreuses et à une certaine indifférence vis-à-vis de la question sociale.

Numéro d'inscription

504102

Signature

Né(e) le

22 / 02 / 2005

Nom

PRIGENT

Prénom (s)

ROMAIN

18.4 / 20



Épreuve :

Économie, sociologie et histoire du monde contemporain.

Sujet

1

ou

2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

02 /

03

Numéro de table

070

Tout comme elle l'a été dès le 19^e siècle la dimension sociale et même plus généralement toute dimensions autre que économique semblent totalement marginalisées de la responsabilité des entreprises. Ainsi, même dans une perspective contemporaine, la principale limite à la responsabilité des entreprises est bien celle de limiter celle-ci à être une simple machine à profit, à croissance.

Si la responsabilité des entreprises est bien à première vue limitée à sa dimension de moteur de croissance, celles-ci font face à d'autres limites qui semblent en fait justifier certaines contraintes volontairement appliquées aux entreprises. L'entreprise comme machine à profit est et doit être limitée.

✗

✗

✗

✗

✗

Des limites semblent donc nécessaires et justifiées dans la mesure où la responsabilité des entreprises est parfois

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

18.4 / 20

trop étendue voire nuisible. La responsabilité des entreprises fait et doit faire face à certaines limites si celle-ci ne se résume qu'à faire du profit (A). C'est pourquoi les limites devraient donc surtout à un cadre, une réglementation plus que nécessaire. (B).

La responsabilité des entreprises est contrainte et doit être limitée quand celle-ci, dans sa simple dimension de moyen de croissance, s'étend trop.

Des économistes comme ALCHIAN et DEMSETZ (Modern Corporation and Private Property) ou encore le Prix Nobel J. STIGLITZ (Le Capitalisme perd la tête, 2003) dénoncent une responsabilité beaucoup trop étendue de nombreuses entreprises. La responsabilité des entreprises n'appartient plus aux actionnaires mais seulement aux managers. Par conséquent, les entreprises se résument ici à leur dimension de moyen de croissance et de machine à profit. Seulement avec une trop grande responsabilité les actionnaires et en général l'ensemble des parties prenantes tendent à être négligés. JENSEN et MECKLING (Theory of the Firm (1976) expliquent alors que de tels comportements, focalisés sur la recherche du profit, entraînent de forts coûts d'agences, soit des coûts liés au manque de surveillance nécessaire pour limiter

La trop grande responsabilité des entreprises quand celle-ci est seulement dirigée par des managers. Ainsi, la responsabilité des entreprises est et doit être contrainte, limitée, surveillée. Si, dans sa simple dimension de recherche de profit, elle tend à trop s'étendre.

Les limites à cette responsabilité sont alors bien plus de l'ordre d'un cadre, d'une réglementation imposée volontairement puis que nécessaire.

MARTEAU, dans 'Le Marché des Capitaux (2011), souligne le danger et le besoin de poser des limites face à une responsabilité beaucoup trop grande de certaines entreprises. Il se concentre principalement sur les cas des organisations financières en prenant l'exemple des Établissements Financiers d'Importance Systémique (FFIS ou *so too big to fail*). Ceux-ci ont une vaste responsabilité et une prise de risque excessive risquant de porter atteinte et de nuire gravement à l'ensemble du système financier ainsi qu'à l'économie réelle. Il est possible de prendre l'exemple de Enron (2001) dont la prise de risque excessive (hors de la *Traffic Internet*) a impliqué la nécessité de poser certaines limites comme la loi Sarbanes-Oxley en France. Le cas de Lehman-Brothers (2008), qui avait une grande responsabilité sur le marché des Credit Default Swap (CDS) et dont la faillite a accentué la mise en place de certaines contraintes à une responsabilité trop grande de ce type d'entreprises. Plus récemment le groupe Amber Capital a imposé en 2021 au groupe Lagardère certaines limites (en mettant en place des OPA)

face à une responsabilité trop étendue alors même que les performances économique du groupe étaient maigres. Ainsi, il est clair que les limites à la responsabilité des entreprises sont surtout des règles, un cache plus que nécessaire, quand la responsabilité est trop étendue.

Si les limites à la responsabilité des entreprises sont alors bien nécessaires et justifiées quand celle-ci est trop grande, cela concerne-t-il tous les domaines? Sous certains aspects ne serait-il pas préférable, au contraire, d'étendre la responsabilité des entreprises? Essayez de surmonter certaines limites?

∞ ∞ ∞
 ∞ ∞

Dès lors, dans certaines dimensions, il semble indispensable d'affronter, ou du moins d'essayer de dépasser, des limites à la responsabilité des entreprises. Cela se justifie largement d'un point de vue social et dans l'objectif de rendre l'entreprise responsable ^{dev} l'ensemble des parties prenantes (A), mais aussi plus actuellement grâce à l'enjeu environnemental (B).

Sous l'aspect social, il est déjà essentiel de faire face à ces limitations de la responsabilité des entreprises tant cela est important pour sa prospérité même.

C'est ce que souligne FREEMAN (Strategic Development, 1988) qui explique que l'élargissement de

Numéro d'inscription 504702

Né(e) le 22/02/2005

Signature

Nom PRIGENT

Prénom(s) ROMAIN

18.4 / 20



Épreuve :

Sujet 1 ou 2
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 03 / 03

Numéro de table 070

La responsabilité des entreprises à l'ensemble des parties prenantes (le stakeholder model) est indispensable pour la prospérité des entreprises à long terme. La responsabilité ne doit pas se limiter qu'au profit mais ^{doit s'étendre} à la prise en charge et aux conditions de travail des fournisseurs, des salariés et donc à l'ensemble de la chaîne de production. Plus généralement, il s'agit de surmonter la limite posée par certains économistes (comme FREDMAN en réaction aux décisions du PDG de General Motors) de la question sociale. En effet, dès les années 30, MAYO rend compte de l'effet Hawthorne). En élargissant la responsabilité des entreprises à la prise en charge des conditions de vie, des ressentis, des problèmes personnels des employés, il montre empiriquement, que la santé de l'entreprise n'est que meilleure. De la même manière, MASLOW souligne cela avec sa "pyramide des besoins" en 1943. Plus des besoins, allant des plus fondamentaux (salaire suffisant pour se nourrir) à d'autres (comme l'encouragement, la reconnaissance, ...), sont satisfait mieux l'entreprise se porte. Ainsi, dans un angle social, il est évident et

essentiel d'agir face aux limites qui suppose une responsabilité des entreprises trop peu élargie.

De plus, face à l'enjeu essentiel que représente la question environnementale, il est aujourd'hui d'autant plus nécessaire de dépasser les limites posées à la responsabilité trop économique des entreprises.

C'est ce que a récemment souligné M. AGLIETTA dans son article du CEPII sur « Quelle gouvernance d'entreprise pour la transition écologique et énergétique ? » (2023). Il explique la nécessité de élargir la responsabilité des entreprises afin de la concilier à des enjeux ^{en} environnementaux. Nous pouvons penser à l'entreprise Danone qui dès 2020 a mis sous la direction d'E. FABER le ~~but~~ ^{en} d'entreprise à mission. Cela consiste à s'occuper, à prendre en charge l'ensemble de la chaîne de production pour la concilier avec des manières de faire plus vertes. L'entreprise en question a par exemple mis l'initiative d'appliquer les critères ESG sur leurs produits pour qu'ils soient plus respectueux de l'environnement. Dépasser ces limites peut aussi passer par la mise en place de subventions aux innovations vertes pour les entreprises qui tendent à se porter plus responsable de l'environnement. C'est ce que mentionnent AGHION et al. dans Changer de

Modèle (2014). Bien que centrées aux entreprises, celles qui élargissent leur responsabilité à l'enjeu environnemental et sortent de leur simple rôle de machine à profit se voient aidées pour dépasser ce cadre économique normatif imposé depuis toujours. Ainsi, le besoin de faire face aux limites de la responsabilité des entreprises et donc d'étendre celle-ci apparaît comme essentiel avec l'enjeu gigantesque que représente les dérèglements climatiques.



En somme, si depuis les premières approches des entreprises leur responsabilité est amplement limitée à n'être qu'une machine à croissance, une responsabilité de ce type trop étendue justifie la mise en place d'autres limites nécessaires, justifiées et volontairement posées. Elles-ci renvoient alors plus à un cadre, une réglementation stricte. Pour autant, sous l'aspect de la question sociale et environnementale il est plus que nécessaire d'essayer de dépasser certaines de ces limites à une responsabilité trop réduite des entreprises, sans élargir bien sûr excessivement.

Toutefois, M. VALENTIN (Le Modèle Tesla : du pragmatisme au teslisme, 2020) appuie sur la complexité d'élargir positivement la responsabilité des entreprises. En effet, l'exemple des GAFAM et leurs critiques qui les entourent du fait de leur simple rôle de moteurs de profit soulignent bien la difficulté de cet élargissement pour la cause environnementale.

